

FORMATION : DIPLOME D'ETAT

Accompagnant Educatif et Social

Code RNCP 25467

Le métier 	L'accompagnant éducatif et social a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il/Elle prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité. Le DE AES est un diplôme d'État de niveau 3. A présent c'est un diplôme unique où les spécialités ont été intégrées dans le socle commun.
Profils et prérequis 	Pour la formation DEAES, l'entrée en formation est soumise à une première sélection sur dossier et une épreuve d'admission. Après une première sélection sur dossier, une épreuve d'admission est organisée. Cet oral de 30 minutes porte sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.
Objectifs de la formation 	Il s'agit de professionnaliser les acteurs accompagnant des personnes en situation de dépendance, de vulnérabilité. A travers les objectifs pédagogiques développés conformément au référentiel de ce diplôme, nous souhaitons placer « l'apprenant » au cœur d'un projet de changement et lui donner les moyens d'agir avec et sur son environnement professionnel. Nous souhaitons le former pour qu'il puisse se situer dans un travail partenarial et en réseau.

Organisation et durée de la formation 	Période de formation : 10 mois (Novembre à Septembre) Lieu de formation : CFPPA d'Ahun Pour un parcours complet la formation DEAES a une durée totale de 1407 h : 567h de formation théorique et 840h de formation pratique. Les candidats en formation professionnelle continue effectuent une période pratique de 140 heures hors employeur. Le parcours de formation est adaptable en fonction des compétences déjà validées par la personne. Etude personnalisée possible (nous contacter)
Statuts 	- Salarié(e) en contrat d'apprentissage - Formation initiale scolaire
Contenu de la formation 	Formation théorique : Le contenu de formation DEAES est composé de 5 blocs de compétences dont l'accès est individualisé et personnalisé en fonction des besoins, de la situation et de l'expérience de chaque apprenant. DC1 – Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne 1. Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel 2. Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie 3. Repérer les potentialités de la personne 4. Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités 5. Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne 6. Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité 7. Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers 8. Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités 9. Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée

10. Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement
11. Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
12. Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien
13. Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
14. Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun
15. Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences
16. Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

DC2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

1. Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
2. Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
3. Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
4. Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention
5. Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté
6. Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels
7. Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
8. Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

DC3 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

1. Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage
2. Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels
3. Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
4. Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement
5. Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service
6. Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention
7. Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement
8. Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
9. Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
10. Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions

11. Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
12. Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
13. Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs

DC4 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

1. Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
2. Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
3. Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
4. Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
5. Se questionner sur sa posture professionnelle
6. Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention
7. Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
8. Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

DC5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

1. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne
2. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
3. Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
4. Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
5. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques
6. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
7. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
8. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer

	9. Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement 10. Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement 11. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées 12. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques 13. Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation 14. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences Formation pratique : Trois périodes de stage en entreprise de huit semaines réparties dans le calendrier de formation permettent d'évaluer les 5 blocs de compétences par les professionnels du secteur social.
Evaluation 	Chaque domaine de compétences de la formation DEAES est évalué : DC1 - Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne : étude de cas pratique organisée par la DDTESP et épreuve orale portant sur la présentation d'un dossier de pratique professionnelle organisée par le centre de formation. DC2 - Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité: épreuve orale sur l'étude d'un cas pratique organisée par le centre de formation. DC3 - Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne: épreuve orale portant sur la présentation d'un projet d'animation sociale et citoyenne organisée par le centre de formation DC4 - Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention : épreuve orale de présentation d'une étude de situation vécue en stage organisée par le centre de formation DC5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne : épreuve écrite portant sur les modalités de transmission et de communication organisée le centre de formation Les jurys sont constitués d'un formateur et d'un professionnel du secteur social.

Certification 	L'obtention du Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social se fait suite à des conditions cumulatives : • Obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 aux épreuves de certification pour chaque bloc de compétence. • À la fin des stages l'ensemble des compétences requises doivent être acquises. Si lors des stages les compétences n'ont pas pu être mobilisées ou totalement acquises, l'établissement peut proposer en cours de formation au candidat des adaptations pédagogiques afin de lui permettre de les acquérir • Afin d'être présenté au diplôme, il faudra que le candidat détienne l'AFGSU attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 1
Méthodes et suivi pédagogique 	L'éthique et la déontologie seront le socle de nos interventions pédagogiques : « Les droits de la personne et la justice sociale sont des principes fondamentaux de l'action en travail social ». Nous nous engageons à développer une démarche réflexive auprès de nos apprenants dans le cadre des analyses de pratiques professionnelles et de retour d'expérience. Les différentes modalités pédagogiques mises en œuvre lors des séquences de formation vont toutes concourir au même objectif pédagogique : développer l'autonomie, la capacité de réflexion et d'analyse de l'apprenant indispensables à l'exercice de son futur métier tout en développant sa capacité et faculté d'empathie et d'écoute. Nous développons les principes de la relation d'aide qui se garde de tout jugement, qui respecte l'autre dans sa liberté de mener sa vie.
Equipe pédagogique 	La coordonnatrice pédagogique de la formation DEAES (titulaire d'un DE de cadre de santé filière infirmière et d'un master 2 MOS) prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe et le suivi individuel tout au long du parcours. Elle garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun. Elle coordonne les interventions des professionnels du secteur sanitaire et social. Les formateurs/trices sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience dans le domaine de compétence. Une professionnelle du secteur social, éducatrice spécialisée est référente professionnelle.

	Nous faisons également appel à des professionnels du secteur sanitaire et social : Éducateur Spécialisé, Aide-Médico-Psychologique, Moniteur-Éducateur, Animateur, Socio-coiffeuse, responsables de structures collectives ou d'aide à domicile, sociologue, enseignante LSF... La place des usagers dans la formation : nous associons les usagers à la formation du D.E.A.E.S. en valorisant leur expertise sur des interventions courtes ou de plus longues durées en fonction des thématiques abordées.
Les plus de la formation au CFA/CFPPA d'Ahun 	Tous les vendredis pendant les périodes de formation théorique, mise en place d'ateliers pédagogiques : - Apprentissage de la LSF - Pratique du Yoga - Pratique du théâtre - Mise en situation professionnelle dans les EMS avec un formateur
Coût et mode de financement de la formation 	Formation initiale (financée par la Région Nouvelle Aquitaine) : 5250 euros Formation professionnelle continue (financée par l'employeur) : 6373 euros Formation en alternance financée à 100% par les OPCO pour le secteur privé et à 50% par le CNFPT (secteur public). Pour obtenir un devis, contactez : sidonie.dumonteil@educagri.fr (secrétariat comptable du CFA) maud.bernussou@educagri.fr (directrice du CFA) D'autres modes de financement sont possibles selon le statut : - Contrat ou période de professionnalisation - Compte Personnel de Formation - Plan de formation - VAE

Accessibilité de la formation par les personnes en situation de handicap 	Notre site de formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Deux référentes handicap sont à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter. Pour le CFPPA  05 55 81 48 90  caroline.esposito@educagri.fr Pour le CFA  05 55 81 48 93 (ligne directe)  stephanie.grandet@educagri.fr
Locaux mis à disposition 	Le CFPPA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le CFA vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Un accueil téléphonique est assuré sur les mêmes amplitudes horaire. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, des plateaux techniques. Dans l'enceinte de l'établissement, les apprenants ont accès au réfectoire. Des chambres peuvent-être proposées. Location de chambres pour le CFPPA :  05 55 81 48 90 (Mme Anne Marceron)  anne.marceron@educagri.fr

	Internat pour le CFA : ☎ 05 55 81 48 91 (Mme Fanny Richard) ✉ fanny.richard@educagri.fr
Pour plus d'informations	✉ lucie.milot@educagri.fr (coordinatrice du DEAES) celine.lacombe@educagri.fr (formatrice) anne.marceron@educagri.fr (adjointe-administrative référente de la formation AES) elodie.gros@educagri.fr (secrétaire pédagogique référente de la formation AES par apprentissage) fanny.richard@educagri.fr (responsable éducative et pédagogique du CFA)
Nos coordonnées 	CFPPA de la Creuse 📍 Le Chaussadis - 23150 Ahun ☎ 05 55 81 48 90 ✉ cfppa.ahun@educagri.fr CFA de la Creuse 📍 Le Chaussadis - 23150 Ahun ☎ 05 55 81 48 91 ✉ cfa.creuse@educagri.fr